

REGLEMENT LOTO : FOIRE EXPO DU 1 AU 9 JUIN

ARTICLE 1 – SOCIETE ORGANISATRICE

La société organisatrice est la SAPL DESTINATION NANCY dont le siège social se trouve 1, Place de la République, CS 60663, 54063 Nancy Cedex.

ARTICLE 2 – MODALITES DE PARTICIPATION

La participation au loto est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine. La participation au loto implique l'acceptation exprès et sans réserve du présent règlement (ci-après le « Règlement »), en toutes ses stipulations, ainsi que des lois et règlements en vigueur en France.

La participation au loto est soumise à l'achat d'une ou plusieurs grilles de loto dont le montant est fixé par la Société organisatrice.

Le principe du loto est le tirage au sort par l'animateur ou un représentant de la Société organisatrice de plusieurs numéros, le but étant de remplir la grille achetée et de compléter une ligne pour pouvoir remporter un lot.

ARTICLE 3 – DOTATIONS

Les dotations pour les gagnants du loto sont les suivantes :

1x2 places pour Louise Attaque & Louane à Nancy Open Air	LABEL IN
1x2 places pour Et tout le monde s'en fout « Le Syndrome de Michel » à Poirel Nancy	LABEL IN
1 figurine PLAYMOBIL pirate (60cm)	PLAYMOS NICO & LUDO
1 Thermomix	VORWERK
1 coffret ménage et vous (trousse avec lingette microfibre, éponge réutilisable, éponge magique, pierre d'argile)	VORWERK
1 moule à manquer	VORWERK
1 plat rond en grès	VORWERK
2 entrées au parc Okidok	INTER CEA – OKIDOK
2 entrées	INTER CEA – NAUSSICA
2 entrées	INTER CEA – NAUSSICA
2 entrées Jump	INTER CEA – COSMIK PARK
2 entrées Kids	INTER CEA – COSMIK PARK
2 entrées Laser	INTER CEA – COSMIK PARK
1 escale en forêt pour 2 pers	INTER CEA – CONTREXEVILLE
2 entrées Walygator	INTER CEA – WALYGATOR
2 entrées Walygator	INTER CEA – WALYGATOR
1 enceinte Bluetooth JBL	FDJ
1 enceinte Bluetooth JBL	
1 bon de 10 séances	CROSS FIT 2 RIVES
2 places de cinéma	UGC
2 places de cinéma	UGC
2 places de cinéma	UGC
2 places de cinéma	UGC

2 places de cinéma	UGC
1 an de cinéma offert	UGC
1 carte cadeau 50€	CORA
1 carte cadeau 100€	CORA
1 bon cadeau de 200€	GITES DE France
1 pass 3 jours pour le « Heavy Week-end » au Nancy Open Air : du 21 au 23 juin	L'Est Républicain
1 bon de 100€	GLOBE VOYAGES
1 coffret de verres collector McDo	MCDO
1 lot de 5 livres pour enfants	MCDO

La liste des lots n'est pas exhaustive.

ARTICLE 4 – INFORMATION DES GAGNANTS ET RETRAIT DES LOTS

A chaque session de jeu, l'animateur annoncera le ou les lots en jeu.

Ensuite, l'animateur ou toute autre personne habilitée tirera les numéros.

Les participants devront alors placer un pion sur les numéros sortis.

Selon les lots, les gagnants sont les participants qui auront une ou plusieurs lignes validées sur leurs cartons après tirage des numéros. Ce sera annoncé par l'animateur du jeu.

Pour certains lots (ceux d'une valeur de plus de 100 €), une grille complète devra être validée.

En cas d'égalité, c'est le participant qui a la grille avec le numéro le plus élevé qui l'emporte.

Les gagnants devront informer à l'oral l'animateur ou la personne désignée et faire valider le carton pour obtenir le lot adéquat.

ARTICLE 5 – UTILISATION DES DONNEES

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, dite loi « Informatique et Libertés », et à compter du 25 mai 2018 conformément au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) n°2016/679, les participants sont informés que la société organisatrice, en tant que responsable de traitement, procède à des traitements automatisés des données à caractère personnel des participants.

Les données à caractère personnel recueillies et traitées par la société organisatrice ont pour finalité :

- Remise des lots

En tant qu'utilisateur, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition au traitement de vos données, ainsi qu'à la prospection. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés le cas échéant après votre décès. Ces droits s'exercent auprès de DESTINATION NANCY par courrier électronique (info@destination-nancy.com) ou par courrier postal (DESTINATION NANCY, 1 Place de la République, 54000 NANCY).

ARTICLE 6 – DEPOT DU REGLEMENT DU JEU ET COMMUNICATION

Le présent règlement du jeu est publié sur le site web de la Foire Expo.